



AN3S

SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 278
Référence opération : 840
Date : 02/01/2025

FRENOIR Raphaël
46 rue Bernardin de Saint-Pierre
97430 Tampon
FRANCE

Facture n° : snapec-840

Designation	Qty.	Prix net de taxe
Mon adhésion et mes activités Pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 - Marche nordique / randonnée pédestre / raquette à neige - Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie - Canyon	1	36.00
Ma Responsabilité Civile Professionnelle Je souhaite une RCP : 1 RCP, catégorie 5	1	370.00
L'Individuelle Accident de mes Clients 1 à 60k€	1	30.00
<i>Facture non assujettie à la TVA, article 293B du CGI</i>	Total net de taxe	436.00€

Facture acquitée

Mode de paiement : Carte bancaire
Date de règlement. : 2025-01-02 12:01:46
Référence de la transaction : 432013



AN3S
SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 278
Référence opération : 840
Date : 02/01/2025

FRENOIR Raphaël
46 rue Bernardin de Saint-Pierre
97430 Tampon
FRANCE

Attestation de Responsabilité Civile Professionnelle

Titulaire : FRENOIR Raphaël

Activité(s) :

Pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Marche nordique / randonnée pédestre / raquette à neige
- Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie
- Canyon

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nous soussignés AN3S, domiciliés au 47B rue Gambetta - 71120 CHAROLLES certifions que le titulaire susnommé bénéficie des garanties du contrat d'assurance groupe « Responsabilité civile » n° 675047304 conformément aux articles L321-1 et suivants du Code du Sport et garantissant dans les termes et conditions dudit contrat, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par cette police.

Bénéficie également de la garantie Vente ou revente d'activités à caractère sportif par les moniteurs adhérents à d'autres moniteurs. Avec pour condition d'obtention de la garantie si ces dites activités sont exercées par des Moniteurs ou éducateurs sportifs adhérents an3s assurés au présent contrat.

Fait à Charolles, le 02/01/2025
Association Nationale Sport Santé Social